

IMPORTANT

- Remplir soigneusement ce formulaire et le déposer, en **deux (2) exemplaires originaux** avec deux (2) copies numériques (en PDF sur CD) auprès de l'établissement concerné **avant le 31 janvier 2020**.
- Se conformer aux **conditions d'éligibilité au statut de LR** (Décret n°644 du 02 mars 2009, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des laboratoires de recherche, des unités de recherche et des consortiums de recherche, JORT n°20 du 10 mars 2009).
- Pour des raisons de programmation, toute demande parvenue hors délais ou incomplète ne sera pas prise en considération.
- La qualité de l'organisation du dossier sera fortement appréciée.

IDENTIFICATION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE

UNIVERSITE:

ETABLISSEMENT :

DENOMINATION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE :

تسمية مخبر البحث باللغة العربية (إجباري):

DOMAINE SCIENTIFIQUE CONCERNE(*) :

(*) Lettres, Arts et cultures, Sciences juridiques et politiques, Sciences de l'homme et de la société, Sciences économiques et de gestion, Sciences médicales, Sciences biologiques, Sciences de la Terre, Sciences de l'environnement, Sciences de la mer, Sciences de l'eau, Sciences des matériaux, Sciences et Techniques de l'Ingénieur, Sciences agronomiques, Biotechnologies, Mathématiques, Chimie, Physique, Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication.

CHEF DU LABORATOIRE DE RECHERCHE

Nom et Prénom : Spécialité :

Grade : Fonction (s'il y a lieu):

Etablissement (de rattachement) Université :

Tél. : Fax : Mobile :

E-mail : Signature :

I- PRESENTATION GENERALE DU LR

I-1- RESSOURCES HUMAINES

Masse critique :

- Facultés, instituts et écoles supérieurs : six (6) enseignants-chercheurs du corps A, huit (8) du corps B et dix (10) entre doctorants, résidents en médecine et cadres ayant des grades équivalents ou homologues au grade d'assistant d'enseignement supérieur (Ingénieurs et corps équivalents).
- Ecoles d'ingénieurs, instituts supérieurs des sciences appliquées et instituts supérieurs des études technologiques : quatre (4) enseignants-chercheurs du corps A, six (6) du corps B et quatorze (14) entre doctorants, résidents et autres cadres ayant des grades équivalents ou homologues au grade d'assistant d'enseignement supérieur (Ingénieurs et corps équivalents).
- Tout enseignant-chercheur, doctorant et cadre ayant un grade équivalent ou homologue au grade d'assistant de l'enseignement supérieur (ingénieurs et autres) doit obligatoirement, remplir une «fiche individuelle» sous peine de ne pas être pris en considération.

- Enseignants-chercheurs permanents (corps A et B)

(Insérer autant de lignes que nécessaire)

Grade ⁽¹⁾	Nom et prénom	N° C.I.N ⁽²⁾	Etablissement	Université	Code UR d'origine
Professeurs					
Maitres de conférences					
Maitres assistants					
Assistants					

⁽¹⁾ et grades équivalents.

⁽²⁾ Obligatoire.

- Doctorants (LMD) et étudiants en Mastère de recherche

- Tout doctorant doit fournir obligatoirement une attestation d'inscription au titre de l'année universitaire en cours.
- Les seuls doctorants qui seront comptabilisés dans la masse critique du LR sont ceux inscrits durant la période 2015-2020 (cinq inscriptions max.)

(Insérer autant de lignes que nécessaire)

	Nom et prénom	N°C.I.N ⁽³⁾	Etablissement/ Université	Année de la première inscription	Nom et prénom de l'encadreur ⁽⁴⁾
Doctorants					
Etudiants en mastère de recherche					

- Cadre technique ayant un grade équivalent au grade d'assistant de l'enseignement supérieur⁴

(Insérer autant de lignes que nécessaire)

Nom et prénom	N° C.I.N ⁽³⁾	Qualité ⁽⁵⁾	Etablissement

⁽³⁾Obligatoire.

⁽⁴⁾ Parmi les membres du laboratoire.

⁽⁵⁾ Ingénieur, Technologue, **Résident en médecine** (sous réserve d'être rattaché à une seule structure de recherche durant la période contractuelle), Médecin de la santé publique, Médecin spécialiste de la santé publique, Médecin dentiste de la santé publique, Pharmacien de la santé publique, Pharmacien biologiste de la santé publique, Médecin vétérinaire, et autres.

I-2- LOCAUX OCCUPES ACTUELLEMENT

Nature de l'espace	Superficie totale (m2)
Bureaux	
Espace recherche	
Salles de manipulation, d'analyses et d'essais	
Salles de réunion et de Documentation	
Autres (à préciser)	

I-3- MOYENS LOGISTIQUES ACTUELS DISPONIBLES

- Voitures ou engins dont pourrait disposer le personnel du laboratoire projeté ;
- Transport assuré au personnel du laboratoire projeté par l'établissement dont il relèverait ;
- Autres facilités logistiques potentielles :

.....
.....
.....

I-4- EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES OPERATIONELS ET DISPONIBLES

(dont la valeur est supérieure à 50 mille dinars)

(Insérer autant de lignes que nécessaire)

Nature de l'équipement utilisable	Lieu d'affectation

I-5- DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

- Les membres du laboratoire projeté ont-t-ils déjà accès à une unité d'information et de documentation ?
- Le nombre de livres, de revues scientifiques reçues régulièrement y est-il : insignifiant, moyen, important ?
- Quelles sont les bases de données accessibles par Internet les plus utiles au laboratoire projeté ?

.....
.....

- Etat des connaissances relatives aux problématiques du LR

(Insérer autant de lignes que nécessaire)

au niveau national :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

au niveau international :

.....

.....

.....

.....

- Références des dix (10) publications et significatives les plus récentes de l'équipe de recherche

1-

2-

3-

4-

5-

6-

7-

8-

9-

10-

II-2- PRESENTATION DES PROJETS DE RECHERCHE DU LR (2020-2023)

Partie à remplir pour chaque projet. Le nombre total des projets est limité à quatre (4).

PROJET 1

- Titre du projet

.....
.....
.....

- Equipe impliquée

Nom du responsable du projet :	Grade :
Nom des enseignants-chercheurs impliqués :	Grade :
Nom des doctorants à mobiliser dans le cadre du projet :	

- Résumé et objectifs

(Insérer autant de lignes que nécessaire)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

III- MOYENS DEMANDES POUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DU LR

Rubriques	Montants Demandés (DT)			
	1 ^{ère} année (2020)	2 ^{ème} année (2021)	3 ^{ème} année (2022)	4 ^{ème} année (2023)
Equipements Scientifiques				
Sous-traitance				
Consommables et petits matériels				
Missions : <i>Tunisiens allant à l'étranger : frais de transport, timbre et frais de séjour.</i> <i>Etrangers invités en Tunisie : frais de voyage et frais de séjour.</i>				
Stages à l'étranger : <i>frais de voyage, timbre et subventions de séjour.</i>				
Déplacement et hébergement en Tunisie				
Organisation de rencontres scientifiques				
Rémunération des contractuels				
Documentations et frais d'accès aux réseaux et banques de données				
Divers et frais de maintenance				
Total par année				
Total 2020-2023				

CASE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT

Avis du chef de l'établissement et recommandations du conseil scientifique :

- 1- Concernant l'éligibilité du laboratoire (masse critique)

- 2- Concernant les retombés économiques et sociales escomptées

- 3- Concernant la nomination du chef du laboratoire

Le chef de l'établissement :

(Date, signature et cachet sont obligatoires)

CASE RESERVEE A L'UNIVERSITE

Avis du président de l'université et recommandations du conseil de l'université :

- 1- Concernant l'adéquation avec les orientations de recherche de l'université

- 2- Concernant les retombés économiques et sociales escomptées

- 3- Concernant la nomination du chef du laboratoire

Le Président de l'Université :

(Date, signature et cachet sont obligatoires)

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des collaborations scientifiques établies et/ou à établir avec des structures de recherche et organismes étrangers (y compris la cotutelle des thèses).

Annexe 2 : Liste des collaborations scientifiques formalisées et régulières établies avec des structures de recherche et organismes nationaux.

Annexe 3 : Liste des collaborations établies et/ou à établir avec des partenaires socio-économiques nationaux et étrangers.

Annexe 4 : Attestations d'inscriptions des doctorants (année universitaire en cours).

Annexe 5 : Fiches individuelles (Il est demandé de remplir une fiche, selon le modèle ci-joint, pour chaque chercheur, doctorant et cadres technique).

FICHE INDIVIDUELLE

(**Obligatoire** pour tout enseignant-chercheur, doctorant et cadre technique ayant un grade équivalent ou homologue au grade d'assistant d'enseignement supérieur. Elle doit être dûment remplie **sous peine de ne pas être prise en considération**)

- Tout enseignant-chercheur faisant partie d'un LR ou UR, ne peut faire partie d'une autre structure de recherche.
- Tout doctorant doit fournir obligatoirement une attestation d'inscription au titre de l'année universitaire en cours. Ils seront comptabilisés, entant que membre du laboratoire, uniquement les doctorants ayant cumulés un maximum de 5 inscriptions à la date de soumission de la demande du laboratoire.

1- IDENTIFICATION DU CHERCHEUR

Nom et Prénom :	Nom de jeune fille :										
Date et lieu de naissance:	Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin										
N° CIN (tunisien): <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>											N° Passeport (étranger) :
- Grade:	Etablissement :										
- Téléphone :	E-mail :										
- Dernier diplôme obtenu :	Date : Etablissement :										

2- IDENTIFICATION DU LABORATOIRE DE RECHERCHE (de rattachement)

- Dénomination du L.R :
- Etablissement : Université :
- Responsable du L.R :

3- CASE RESEVEE AU DOCTORANT

- Intitulé du sujet de recherche :
..... Taux d'avancement %
- Année universitaire de la première inscription :
- Etablissement universitaire (où est effectuée l'inscription) :
- Nom et prénom du directeur de thèse :

Signature du chercheur

Date : / /

--

Signature du chef du L.R

Date : / /

--

NB : Les deux signatures originales (non scannées) sont obligatoires **sous peine de ne pas être prises en considération**.